

## CONSEIL DU 26 SEPTEMBRE 2007

### ➤ ATTRIBUTION DU MARCHÉ « REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL »

Monsieur le Maire informe le Conseil du choix effectué par la commission d'appels d'offres concernant le marché négocié relatif à la réhabilitation de l'immeuble sinistré Place du Mail. Les entreprises suivantes ont été retenues :

- ➔ Lot n°1, démolition, gros œuvre, charpente bois, couverture tuiles : Entreprise BARDY pour 62 480,05 €.
- ➔ Lot n°2, zinguerie : Entreprise A2C 2 669,56 €.
- ➔ Lot n°3, menuiseries extérieures et intérieures : Entreprise ALIOUI pour 11 996,00 €.
- ➔ Lot n°4, plâtrerie, faux plafonds, faïence : Entreprise CHIFFRE pour 11 622,63 €.
- ➔ Lot n°5, plomberie, sanitaire : Entreprise A2C pour 2 413,95 €.
- ➔ Lot n°6, électricité, courants forts et faibles : Entreprise LAGREZE et LACROUX, 6 700,00 €.
- ➔ Lot n°7, peinture : Entreprise TARROUX pour 2 782,10 €.
- ➔ Lot n°8, assèchement : REY ASSECHEMENT pour 8217,50 €.

Le montant global des travaux est de 108 881,79 € HT.

Le Conseil approuve l'attribution des marchés à ces entreprises.